

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation
	<input type="checkbox"/> MCeX

**CIRCULAIRE
5 octobre, 2009**

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
Addax Petroleum Corporation (AXC)
Acquisition**

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer qu'Addax Petroleum Corporation (« Addax Petroleum ») a annoncé le 18 Août 2009 la conclusion de l'attente avec Sinopec International Petroleum Exploration and Production Corporation (« SIPC ») en vertu de laquelle SIPC se portera acquéreur de toutes les actions ordinaires en circulation d'Addax Petroleum pour un montant en espèces de 52,80 \$CA par action ordinaire.

LE RETRAIT DE LA COTE À LA BOURSE DE TORONTO DES ACTIONS D'ADDAX PETROLEUM AURA LIEU À L'OUVERTURE DU MARCHÉ LE 5 OCTOBRE 2009.

CDCC - détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustement énoncée à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions d'Addax Petroleum seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** **Le 6 octobre 2009**
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** **AXC deviendra AXQ**
- **NOMBRE DE CONTRATS :** **Inchangé**
- **MULTIPLICATEUR :** **100**
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** **- 5280,00 \$CA en espèces**

- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** À la date de mise en vigueur le 6 octobre 2009, les limites de position et de levée seront 75 500 contrats.
- **CUSIP :** NOTACUSIP

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entiercement pour les séries ajustées.

Bourse de Montréal Inc. - détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

LES SÉRIES EXISTANTES DE LA CLASS D'OPTION AXC SERONT TRANSFÉRÉES À LA CLASS D'OPTION AXQ QUI CONSTITUENT LE NOUVEAU LIVRABLE. VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE SEULEMENT LES TRANSACTIONS DE CLÔTURE SERONT PERMISES SUR LES CLASS D'OPTIONS AJUSTÉES. LES SÉRIES QUI N'ONT PAS D'INTÉRÊT EN COURS NE SERONT PAS AJUSTÉES.

Addax Petroleum Corporation		
Prix de levée actuels	Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de classe après l'arrangement
29,00 \$	AXC	AXQ
30,00 \$	AXC	AXQ
34,00 \$	AXC	AXQ
36,00 \$	AXC	AXQ
40,00 \$	AXC	AXQ
42,00 \$	AXC	AXQ
44,00 \$	AXC	AXQ
46,00 \$	AXC	AXQ
48,00 \$	AXC	AXQ
50,00 \$	AXC	AXQ
52,00 \$	AXC	AXQ

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASS D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service des opérations de la CDCC.

Brian Gelfand
Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché